

MAIRIE

DE

NEFFIES

EXTRAIT du REGISTRE**du CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 11
- de votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre et le dix avril à dix-huit heures trente
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi,
après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Monsieur David ASTRUC.

Etaient présents : Albouy Pascale – Astruc David – Bénard Fabrice - Bénézech Mathieu –
Berna Camille – Berté Véronique - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme
Monnin Marie-Andrée - Ulrich Marie-Agnès

Procurations : Arnaud Gérard à Monnin Marie-Andrée – Château Gilles à Ulrich Marie-Agnès –
Combes Gilles à Girard Maria-Pia – Morel Evelyne à Camille Berna

Secrétaire de séance : Berna Camille

**DELIBERATION N°2024-014 : Aménagement de la RD15 – Avenue de la Gare -
Convention d'entretien du domaine public routier avec le département**

La commune de Neffies a sollicité le département de l'hérault pour la seconde tranche de
la RD 15 Avenue de la Gare entre les PR22+500 ET PR22+720 afin d'améliorer la sécurité et le
confort des usagers.

Monsieur le Maire propose au conseil de signer une convention avec le département qui précise
les modalités d'intervention et les responsabilités du département et de la commune dans le
cadre de l'entretien et ou l'exploitation des ouvrages et équipements qui ont été aménagés sur
la RD15 Avenue de la Gare.

Considérant la convention d'entretien du domaine public routier avec le département de l'Hérault
et la commune

Le Conseil municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

- Adopte cette convention.
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cette convention et tous documents s'y
afférents.

Pour extrait conforme.

Le Maire

David Astruc

